

# De la transition à la crise

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 5031 - Dimanche 15 mars 2020 - Prix : 10 DA

La sardine à plus de 800 DA le kilo

## Le poisson du pauvre se donne des ailes

Page 4

Covid-19

## Ammar Belhimer met en place une cellule permanente de veille et de suivi

Page 2

### Tour d'horizon

Par Mohamed Habili

**E**n quelques heures d'intervalle seulement, l'OMS en est venu à qualifier de pandémie la propagation du Covid-19, et à resituer son épicentre, qui passe de Chine en Europe. Pour nous, donc, le danger s'est beaucoup rapproché. Ce qui rend d'autant plus nécessaire la suspension des vols vers et depuis la France. Il semble d'ailleurs que ce soit déjà le cas. L'Italie n'a trouvé que la Chine pour se faire livrer l'équipement dont elle commençait à manquer dans la lutte pour la survie. Cela fait maintenant des jours qu'elle est à l'arrêt. Elle n'en est pourtant qu'à seulement 11 000 cas de contamination. Par ailleurs, ce n'est plus la France qui vient en deuxième position, pour le nombre des infections connues, mais l'Espagne, dont le gouvernement a réagi vigoureusement en décrétant l'état d'urgence, ainsi d'ailleurs que les Etats-Unis. Dans un pays comme le nôtre, où les écoles et universités sont fermées, où les compétitions sportives se déroulent sans public, il s'en trouve encore des gens pour manifester le vendredi, lesquels sans doute ne demandent qu'à faire de même les autres jours de la semaine. En France, tout regroupement de plus de 100 personnes est interdit, où que ce soit et pour quelque motif que ce soit, quand ce serait à l'occasion d'un mariage ou d'un enterrement. Ailleurs en Europe, une décision de ce genre ne se prend même pas, parce qu'il semble inconcevable que des gens aient le cœur à défilé dans le contexte d'une épidémie dont la principale caractéristique est la rapidité de propagation.

Suite en page 3

## Coronavirus : un troisième décès et 10 nouveaux cas confirmés

# Le ministère de la Santé appelle à plus de vigilance

- Le Président Tebboune ordonne le recensement des Algériens bloqués à Casablanca
- Tizi Ouzou enregistre deux nouveaux cas de coronavirus



Ph/D. R.

L'Algérie vient d'enregistrer son troisième cas de décès par coronavirus, une femme âgée de 51 ans dans la wilaya de Blida, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. [Lire page 2](#)

14 mars, Journée nationale des handicapés

## La pension à 10 000 DA mais beaucoup reste à faire

Page 3

Suite aux mesures de prévention contre le coronavirus

## La sortie de plusieurs films décalée

Page 13

Coronavirus : un troisième décès et 10 nouveaux cas confirmés

# Le ministère de la Santé appelle à plus de vigilance

■ L'Algérie vient d'enregistrer son troisième cas de décès par coronavirus, une femme âgée de 51 ans dans la wilaya de Blida, a annoncé, hier, le ministère de la Santé.

Par Louiza Ait Ramdane

**S**elon la même source, dix nouveaux cas ont été également recensés, portant ainsi à 37 le nombre de cas confirmés, dont sept toujours à Blida, deux à Tizi Ouzou et un dans la capitale Alger, précise le ministère, annonçant en outre que 12

**Covid-19**  
**Ammar Belhimer met en place une cellule permanente de veille et de suivi**

**LE MINISTRE** de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer, a mis en place une cellule permanente de veille et de suivi relative à la prévention et la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), indique samedi un communiqué du ministère. «En application de l'instruction de M. le Président de la République de prendre toutes les dispositions pour faire face aux risques de propagation du Coronavirus +Covid-19+ et de déployer l'ensemble des moyens nécessaires afin de protéger nos concitoyens et conformément à la mise en œuvre du dispositif national de prévention et de lutte contre la propagation de ce virus, arrêté par M. le Premier ministre, une cellule permanente de veille et de suivi a été installée auprès du ministère de la Communication», précise la même source. Présidée par la directrice des Medias en sa qualité de «point focal du comité multisectoriel (COM-PSL Covid-19)», cette cellule «sera fonctionnelle de manière permanente, y compris les vendredis et samedis», ajoute le communiqué. La cellule sera chargée notamment de «recueillir l'ensemble des informations (presse écrite, audiovisuelle, sites électroniques, etc.), relatives à la prévention et à la lutte contre la propagation du Covid-19, d'établir un rapport quotidien à transmettre au secrétariat général, de la prise en charge des demandes émanant des institutions et organismes en termes de sensibilisation, d'information et de communication, et de proposer toutes actions visant à améliorer la prise en charge du volet communication», souligne la même source. Le calendrier de permanence de ladite cellule est «arrêté jusqu'au 31 mars 2020 dans une première phase», note-t-on. **R N**

patients guéris qui étaient en isolement ont quitté l'hôpital. «L'enquête épidémiologique se poursuit pour retrouver et identifier toutes les personnes contacts», souligne la même source, relevant que le dispositif de veille et d'alerte mis en place «demeure en vigueur et la mobilisation des équipes de santé reste à son plus haut niveau». Afin de réduire le risque d'importation et d'extension de cette épidémie mondiale, le ministère «conseille aux citoyens algériens devant se rendre dans les pays où l'épidémie est active, de différer leur voyage, et aux ressortissants algériens établis dans les pays où l'épidémie est active d'ajourner également leur visite familiale sauf en cas de nécessité absolue».

Le ministère de la Santé, a appelé, hier, la population à «plus de vigilance», en veillant au strict respect des mesures de prévention et de la lutte contre la propagation de l'épidémie du coronavirus (covid-19). Dans le cadre du renforcement du dispositif de prévention et de la lutte contre la propagation de l'épidémie du coronavirus, le ministère de la Santé invite la population à se laver les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon liquide ou utiliser une solution hydroalcoolique, se saluer sans se serrer les mains et sans embrassades et éviter les regroupements et les déplacements inutiles. Il s'agit aussi de protéger les personnes âgées et les malades chroniques en leur évitant tous contacts non obligatoires, veiller à l'utilisation de l'eau de javel pour le nettoyage et la désinfection de son environnement, ajoute la même source, soulignant que les personnes présentant des symptômes grippaux devront se soumettre à un isolement au niveau de leurs



Ph.D. R.

domiciles et de contacter les urgences en cas de complications. Le ministère appelle aussi la population à appliquer ces mesures avec rigueur et responsabilité pour la protection de tous.

## Le Président Tebboune ordonne le recensement des Algériens bloqués à Casablanca

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné, hier, des instructions aux ministres des Affaires étrangères, des Travaux publics et des Transports, pour le recensement et la prise en charge des Algériens bloqués à l'aéroport de Casablanca, au Maroc, en prévision de leur rapatriement vers l'Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence. Aussi, le ministre des Transports et des Travaux publics, Farouk Chiali a promis le rapatriement de ces passagers hier ou aujourd'hui. Farouk Chiali a précisé que la liste de ces ressortissants sera établie par le consul d'Algérie à Dar El Beida et que le transfert se

fera par liaison aérienne directe en Alger et Rabat ou Alger, Rabat, via Tunis. «Les compagnies aériennes algérienne et marocaine sont en contact pour s'entendre sur le sujet. On a demandé à notre consulat à Casablanca de nous communiquer la liste des Algériens qui veulent rentrer en Algérie. Aujourd'hui ou demain, ils seront rapatriés». Le ministère des Travaux publics et des Transports a coordonné avec le ministère des Affaires étrangères et la direction d'Air Algérie pour prendre les mesures nécessaires à l'effet de rapatrier les Algériens établis au Maroc. Les gouvernements algérien et marocain ont décidé, jeudi soir, de suspendre temporairement leurs liaisons aériennes comme mesure «préventive» contre la propagation du nouveau coronavirus. A noter que le Maroc a enregistré, à ce jour, 8 cas de coronavirus confirmés. Par ailleurs, M. Chiali a fait savoir que toutes les mesures préventives pour faire face à la pandémie de coronavirus avaient été prises, et ce, à travers la suspension à titre provisoire de cer-

tains vols vers l'Espagne et l'Italie, outre la réduction à hauteur de 50 % des vols à destination de France. Rappelant que les mêmes dispositions ont été prises pour les liaisons maritimes, le ministre a rassuré que son secteur était en contact avec les compagnies de navigation maritime pour le rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger. Les mesures de suspension des liaisons aériennes et maritimes prendront fin début avril prochain, a-t-il fait savoir. Evoquant les voyages entre l'Algérie et la Chine, le premier responsable du secteur a assuré qu'il n'y a pas de vols entre les deux pays faute de voyageurs à l'aller comme au retour. Rappelant que toutes les mesures préventives ont été prises au niveau des aéroports afin d'éviter la propagation du coronavirus en Algérie, le ministre a cité l'exemple de l'aéroport d'Annaba qui a été doté de tous les équipements médicaux permettant la mise en quarantaine des voyageurs suspects d'être atteints de coronavirus. **L. A. R.**

## Tizi Ouzou enregistre deux nouveaux cas de coronavirus

**L**es services sanitaires de la wilaya de Tizi Ouzou ont enregistré hier deux nouveaux cas de contamination au coronavirus confirmé par les analyses sur quatre personnes transmis en fin de la semaine écoulée à l'Institut Pasteur. Il s'agit, selon les indications fournies par le CHU Nedir-Mohamed, d'un sujet âgé de 42 ans admis le 11 mars dernier en isolement dans un service spécialisé mis en place au sein

du même établissement hospitalier. «Lors de l'interrogatoire d'usage, il a été conclu qu'il s'agit d'un cas importé de France d'où le patient est rentré la veille après un séjour de 4 jours. Il s'est présenté le lendemain pour examens au CHU. Le sujet est actuellement en isolement au CHU et son état général est stationnaire. Le sujet est un Algérien originaire de Tizi-Ouzou résident en Afrique du Sud. Il était rentré dans un premier

temps à Tizi-Ouzou-ville où il a séjourné plusieurs semaines avant de voyager en France le 6 mars dernier pour rendre visite à un ami malade. Il est rentré à nouveau sur Tizi-Ouzou le 10 mars, avant de se présenter le lendemain au CHU avec les symptômes de la contamination», a détaillé un communiqué du CHU de Tizi Ouzou. L'autre cas a été signalé au niveau de l'hôpital de Draa El Mizan, un homme de 49 ans

transporteur de voyageurs qui était en contact avec des émigrés de la région venus récemment au pays. Pour rappel, la direction locale de la santé et de la population avait fait état d'un premier cas confirmé de contamination au coronavirus jeudi et quatre autres cas suspects au niveau du CHU (02) et des hôpitaux de Tigzirt (01) et Draa El Mizan (01).

Hamid M.

## Pour cause de coronavirus, le RND reporte son congrès extraordinaire

**L**a commission nationale de préparation du congrès extraordinaire du Rassemblement national démocratique (RND) a décidé de reporter, à une date ultérieure, le congrès, initialement prévu les 18 et 19 mars en cours, pour l'élection d'un nouveau SG, indique un communiqué du parti. Le communiqué précisé qu'«en application des décisions du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, relatives aux mesures préventives tendant à limiter la propagation du coronavirus dans notre pays, la commission nationale chargée de préparer le congrès extraordinaire du parti informe tous les délégués du report du congrès extraordinaire du RND qui était prévu les 18 et 19 mars 2020 à une date ultérieure devant être fixée en fonction des dispositions prises

par les autorités suprêmes du pays concernant cette pandémie». Pour rappel, la commission nationale de préparation du congrès extraordinaire lors duquel un nouveau SG du RND devrait être élu, avait annoncé la réception de deux demandes de candidature à ce poste. Il s'agit de Azeddine Mihoubi (SG par intérim) et Ilyes Achour, membre du Conseil de la nation (W. Blida).

La commission avait rappelé aux délégués du congrès extraordinaire qu'à l'exception de ces deux demandes de candidature déposées dans les délais fixés en vertu des dispositions du statut et du règlement intérieur du parti, aucune autre demande ne sera acceptée après le 4 mars 2020, date butoir. **R. N.**

Préambule d'un mandat présidentiel

## De la transition à la crise

■ Au lendemain de son investiture, le 19 décembre dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'imaginait, même dans ses pires cauchemars, qu'il allait entamer son mandat dans un climat pareil.

Par Mourad Hadjersi

La feuille de route était quasiment ficelée et assez claire, du moins pour la première année de son règne ; révision de la Constitution, suivie d'un référendum, puis dissolution des Assemblées et élections législatives avant la fin de l'année, toute une démarche politique qui serait combinée avec une certaine souplesse dans la gestion du hirak, jusqu'à ce que ce dernier s'essouffle ou dans les meilleurs des scénarios, les derniers des récalcitrants adhéreront à la démarche présidentielle au prout de ses résultats sur le terrain.

Hélas, avant même de boucler ses cent jours à El Mouradia, le président de la République, son Premier ministre et son gouvernement se heurtent à deux facteurs exogènes déstabilisants et majeurs, chute des prix du baril de pétrole, première source financière du pays, et une pandémie mondiale, le coronavirus qui frappe à nos portes.

Du coup, il n'est plus question de demander à l'Exécutif d'appliquer le programme du Président pour lequel il a été élu, mais de se transformer en une «équipe de choc» appelée à travailler sur deux fronts en priorité, les finances et la santé. Pour les autres secteurs, les directives sont simples : rationalité extrême dans les dépenses, à l'image de la culture, et création de richesses pour d'autres comme l'agriculture et l'industrie. En somme, tout n'est pas noir devant nous, le tout n'est pas blanc non plus, on nage en plein dans le gris.

Au chapitre des équilibres budgétaires, le Président vient

de donner instruction à son gouvernement d'élaborer une loi de finances complémentaire susceptible d'amortir le choc en révisant le prix de référence du baril indexé à 60 dollars dans la loi de finances en cours, tout en déclarant qu'il n'y aurait pas recours à l'endettement extérieur ni à la planche à billets.

Plus facile à dire qu'à faire, et ce n'est pas le projet des banques dites islamiques qui va résoudre l'équation. Un tel projet exige l'existence d'une certaine confiance chez les épargnants envers les institutions financières et qui préfèrent thésauriser leurs milliards loin des circuits bancaires ou préfèrent les injecter dans les circuits informels. Eponger tout cet argent grâce aux banques islamiques est loin d'être une prouesse évidente comme le pensent les initiateurs du projet. De même pour les performances «exigées» au ministre du Commerce pour réduire la facture des importations de 50%, une demande plus proche du «rêve» que de la réalité, notamment durant une année agricole amorcée avec une quasi sécheresse !

Que faire ? Le gouvernement qui se dit d'experts doit sortir de la «politique-fantaisie» et entrer de plain-pied dans cette crise comme des «baroudeurs», gérer sans état d'âme, imposer la rationalité dans toute dépense, exiger la rigueur dans toute démarche. Nous irons, par la suite, inéluctablement piocher dans nos réserves de changes, qui sont de 60 milliards de dollars actuellement, selon les propos du ministre des Finances, afin d'équilibrer notre balance des paiements, tout en espérant un redressement des cours du Brent qui ne devrait intervenir



PH. &gt; D. R.

que vers la fin de l'année, selon l'avis des experts. Une année difficile s'annonce. Sur un autre registre, il nous faut une extrême rationalité dans les dépenses, comme précisé en haut, en bannissant tous les superflus et orienter nos maigres ressources financières vers les produits de première nécessité et surtout les dépenses de santé, coronavirus oblige. Une procédure sérieuse pour récupérer le maximum d'argent transféré à l'étranger par les barons de l'ancien système ne serait que la bienvenue.

En face, il faut une grande maturité et un grand sens de citoyenneté, pour ne pas dire patriotisme de la part de la population, notamment à travers ses syndicats et ses groupes socio-professionnels qui devraient

mettre un bémol sur leurs revendications, du moins pour cette année-là. C'est un virage délicat que la nation algérienne est appelée à bien négocier et un effort collectif est exigé, et dans lequel chacun devrait mettre du sien pour pouvoir changer et passer d'un peuple rentier à une nation créatrice de richesses, hors hydrocarbures.

Tout est donc dans le changement de la mentalité, chez nos gouvernants, tout comme chez les gouvernés.

Le sage Mohandas Gandhi disait : «Nous devons devenir le changement que nous voulons voir...».

Pourrons-nous le faire ? Yes we can...

M. H.

14 mars, journée nationale des handicapés

## La pension à 10 000 DA mais beaucoup reste à faire

Comme tous les ans, a lieu la Journée nationale des personnes handicapées, une occasion de nous rappeler cette frange et faire le douloureux bilan de la situation réelle du nombre important de citoyens handicapés que compte l'Algérie. Cette journée nous permet de réaffirmer certains principes de base trop souvent oubliés tels le respect et la dignité dus à chaque personne, ce qui implique la reconnaissance des droits fondamentaux, à savoir l'éducation, l'accès au travail ainsi qu'à un revenu pour les personnes lourdement handicapées et dont les parents ont la charge. Dans la société algérienne, qui compte des millions de personnes handicapées, il existe d'énormes obstacles les empêchant d'exercer leurs droits et libertés et de participer pleinement aux activités de la société. La mobilisation des associations, et les quelques timides efforts des pouvoirs

publics n'ont su venir à bout d'une forme d'exclusion sociale particulièrement cruelle. En effet, ils sont confrontés à une discrimination directe ou indirecte dans tous les secteurs de leur vie quotidienne. Les lieux dits «publics» sont totalement inaccessibles aux personnes souffrant d'un handicap physique et ce, en dépit du fait que l'accès soit parfois garanti par la loi. L'engagement des pouvoirs publics quant à leur prise en charge réelle pour favoriser leur insertion et notamment en agissant concrètement pour l'encadrement, la scolarisation, l'intégration et la mise en place de structures adéquates, reste insuffisant. L'on devrait pour cette journée se fixer des objectifs par des actions concrètes qui fassent avancer l'application des normes et règles internationales relatives aux personnes handicapées et progresser leur participation à la vie sociale et au déve-

loppement, au même titre que les autres personnes. L'occasion est telle que les médias ont un rôle particulièrement important à jouer et peuvent concourir au succès de cette journée et tout au long de l'année pour sensibiliser le public aux contributions positives des personnes handicapées.

## La pension mensuelle enfin augmentée

Outre de rattraper le retard accusé en matière de facilitation d'accès des personnes aux besoins spécifiques aux différents espaces et structures publics, il est plus que nécessaire de garantir les autres droits offerts à cette frange, dont le droit à l'éducation et à l'insertion professionnelle et sociale. La cherté de la vie devient insoutenable pour les personnes normales, alors que dire des personnes handicapées. Lorsque

les citoyens en bonne santé peinent à subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille, il est difficile de se débrouiller avec une modique allocation mensuelle. Dans ce sens, la revalorisation de l'allocation mensuelle, une revendication qui ne date pas d'aujourd'hui, a été enfin augmentée. Ainsi, il a été décidé de l'augmentation de 150 % du montant de l'allocation mensuelle des personnes handicapées, soit à 10 000 DA à partir du 1er octobre 2019 au lieu de 4 000 DA actuellement. L'Etat prendra en charge le paiement des cotisations de la sécurité sociale de 5 % du salaire national minimum garanti (SNMG). Les personnes bénéficiaires de cette allocation sont les handicapés à 100 %, âgés de 18 ans au moins et qui n'ont aucun revenu, soit près de 264 000 bénéficiaires. Il a été décidé aussi d'augmenter le seuil minimal des offres d'emploi imposé aux res-

## LA QUESTION DU JOUR

## Tout d'horizon

Suite de la page une

On se demandait hier si face à celle-ci il fallait confiner, à l'imitation de la Chine et maintenant de l'Italie, ou contenir, à l'exemple de la France. On ne peut pas ajouter : et comme en Algérie, alors même que la méthode retenue par les autorités soit la même. Parce que chez nous, il s'en trouve des gens pour braver le virus en défiant, en contestant et en revendiquant. Un cas unique dans le monde ! Vendredi dernier, les forces de l'ordre portaient des masques de protection, mais pas les hirakistes, ou très peu d'entre eux. Qu'on confine ou qu'on contienne, s'il y a encore des irréductibles pour manifester, ça ne servirait de toute façon à rien. Avant-hier, les bouillons ont refait leur apparition dans ces mêmes villes chinoises qui pendant des semaines avaient été des villes fantômes. A Wuhan même, d'où est parti le coronavirus, il semble même qu'aucun nouveau cas n'ait été enregistré ces dernières vingt-quatre heures. La Chine n'en serait probablement pas là où elle est à présent si elle avait contenu au lieu de confiner. La proclamation de l'état d'urgence aux Etats-Unis dit assez que l'administration Trump est partisane elle aussi des méthodes sans concession. Notons tout de même la rapidité avec laquelle les Bourses se sont rétablies, ou du moins sont en voie de l'être, dès l'instant où les autorités monétaires se sont montrées à la fois généreuses et compatissantes. Dans son discours à la nation, le président français a eu à dire trois fois « quoi qu'il en coûte », pour bien montrer combien la santé des Français n'a pas de prix. Il ne reste plus qu'au baril de pétrole à repartir à la hausse, ce qu'il a d'ailleurs commencé à faire, et le spectre de la récession se sera entièrement dissipé au-dessus de la planète finance. Libre au Covid-19 de poursuivre son tour du monde, maintenant que les Bourses et les entreprises sont à couvert.

M. H.

ponsables des entreprises et des administrations et réservé aux personnes handicapées en âge de travailler, actuellement fixé à 1 %, à 3 % au moins, soit 300 %, avec la gratuité du transport aérien qui sera pris en charge par la Caisse de solidarité nationale. De plus, l'installation d'un groupe de travail au niveau du ministère de la Solidarité nationale permettra de fournir des propositions complémentaires pour améliorer la situation socio-professionnelle des handicapés et réexaminer les textes juridiques et réglementaires spécifiques à cette catégorie.

Meriem Benchaouia

A plus de 800 DA le kilo

# Le poisson des pauvres se donne des ailes

■ Depuis quelques semaines, la sardine, appelée autrefois le poisson des pauvres, est affichée sur les différents marchés de la capitale à 800 dinars le kilogramme et même plus. Les commerçants expliquent cette hausse par «le mauvais temps!».

Par Thinhinene KHouchi

Le petit poisson bleu se fait pousser des ailes depuis un moment. En effet, toute la population ne parle que des prix exorbitants affichés dans les poissonneries de la capitale où la sardine est vendue entre 700 et 800 DA. Les familles à faible revenu s'inquiètent de plus en plus de la hausse inopinée des prix des différents aliments. Depuis déjà plusieurs mois, on constate que les prix des produits de large consommation ne cessent d'augmenter, irritant du coup les citoyens. Mais ces deux dernières semaines, la flambée des prix n'épargne plus aucun aliment. Après les fruits et légumes, c'est au tour de la sardine de flamber dans les marchés. Pour constater cette hausse, un tour dans les différentes poissonneries de la capitale suffit. On y trouve la sardine (un poisson très prisé par les Algériens) à 800 DA et même plus chez certains. La petite crevette est vendue à 1 800 DA et la royale à 3 000 DA, le merlan à 1 600 DA, la dorade à 1 400 DA, le calamar à 1 500 DA, la raie à 1 000 DA. Devant cette hausse, les amoureux des produits de la mer se tournent vers les poissons congelés. Rencontré à la «poissonnerie de Clauzel», un père de famille nous révélera à ce propos qu'il préfère acheter du poisson congelé au lieu du frais pour garnir, au moins, sa table le soir quand il rentre chez lui. «J'aime les produits de la mer, mais à ce prix là c'est exagéré. Je ne vais pas me ruiner et en même temps je ne vais pas me priver et priver mes enfants, donc pour le moment j'opte pour les poissons surgelés qui sont beaucoup moins chers. Vous voyez, la crevette congelée est cédée à 1 200 DA contrairement à la fraîche à 2 000 DA voire plus, le chien de mer est à 700 DA et le kilogramme de filet de sole surgelée est cédé à 550 DA». De son côté, une mère de famille nous explique qu'elle «ne comprend pas comment un pays qui est doté d'un aussi grand littoral sur la Méditerranée affiche des prix aussi exorbitants sur ses produits de la mer», ajoutant que «le poisson est de plus en plus cher, ce qui m'amène et amène



les citoyens à se rabattre sur le poisson congelé et certains fruits de mer». En outre, s'interrogeant en marmonnant contre la hausse vertigineuse de tous les prix et devant l'inattention affichée des pouvoirs publics contre la vie

chère qui ronge des citoyens, un père de famille nous dira : «A 800 DA le kg de sardine, je préfère largement acheter un beau poulet de deux kilos qui me coûtera moins cher et est suffisant pour ma petite famille».

Questionnés sur les causes de la cherté du poisson bleu, les commerçants nous expliquent qu'«à cause du mauvais temps, les rares chalutiers qui s'aventurent en mer ramènent très peu de poissons, et lorsqu'arrive l'heure

des enchères, les prix des cageots de sardines montent en flèche».

T. K.

Rencontre

## Les amendements constitutionnels traduisent la volonté d'une organisation rationnelle de l'Etat

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a affirmé, vendredi à Ghardaïa, que l'élection présidentielle du 12 décembre dernier a été salvatrice pour l'Algérie. S'exprimant lors d'une cérémonie qui honore les mérites des coordinateurs de l'Anie des wilayas de Ouargla, Laghouat et Ghardaïa ainsi que les délégués communaux de la wilaya de Ghardaïa, M. Charfi a rappelé succinctement les missions de l'Instance qu'il dirige en soulignant sa disponibilité à contri-

buer au renforcement du processus démocratique de l'Algérie Nouvelle. Pour le Président de l'Anie, «il convient, aux cadres de l'Anie de se préparer avec abnégation et d'être au diapason des conditions exigées en matière de transparence et de respect des règles démocratiques aux prochaines échéances, en l'occurrence la révision de la Constitution, l'organisation du prochain référendum sur la nouvelle Constitution et, enfin, la préparation des élections législatives et communales». Parlant du Hirak, Charfi a estimé que ce

mouvement est «un prolongement de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre» et «un acquis pour le peuple algérien». Il constitue, a-t-il ajouté, «une force de changement et de propositions pour l'édification d'un Etat démocratique». «Anie est issue du Hirak, j'encourage ce mouvement pour construire une Algérie forte», a-t-il souligné, soutenant que ce mouvement issu du peuple et défend les intérêts du peuple algérien constitue une force pour construire une nouvelle Algérie démocratique. «Nous devons préserver cet acquis "Hirak"

immunisé contre toute infiltration, il est au service du peuple algérien», a-t-il conclu. Auparavant, M. Charfi s'est réuni à huis clos avec les cadres et membres locaux de l'Anie avant de rencontrer, tard dans la soirée, les notables de la région de Daya Ben Dahoua. Le chef de l'Anie devait également rencontrer hier les notables de la région de Metlili et les membres de la Fondation des Chanbaa, avant de se réunir avec les membres du Korti, une instance sociale de la communauté du rite Ibadite de Ghardaïa. Ghani H.

Tlemcen

## Les handicapés moteurs face à de nombreuses insuffisances

Le président de l'Union des handicapés moteurs de la wilaya de Tlemcen, Mohamed Tourabi, a déploré les nombreuses insuffisances auxquelles font face les personnes aux besoins spécifiques dans leur vie quotidienne. Le responsable a déclaré à l'APS, à l'occasion de la Journée nationale des handicapés (14 mars), la persistance du problème de l'accessibilité dans les rues, aux bâtiments publics, aux moyens de transport et autres. «Ce problème persiste en dépit de la promulgation du décret exécutif 06-455 du 11 décembre 2006 fixant les modalités

d'accessibilité des personnes handicapées à l'environnement physique, social, économique et culturel», a-t-il souligné. L'union de wilaya a organisé dans le passé deux séminaires sur cette question. «Les recommandations dégagées de ces séminaires n'ont jamais été prises en compte», a-t-il fait remarquer. Plaidant pour l'égalité des chances notamment en matière de travail, le responsable a relevé les difficultés que rencontre cette frange de la société à trouver du travail en dépit des dispositions prévoyant la réservation d'au moins 3 % des postes d'emploi au

profit des personnes handicapées. «Nous comptons parmi notre millier d'adhérents des universitaires et d'autres diplômés de la formation professionnelle qui demeurent sans travail. Cette situation rend davantage fragile et compliquée la vie dans notre société», a-t-il ajouté. Le président de l'Union de wilaya a fait remarquer que toutes les catégories de handicapés, dont les non-voyants, les sourds-muets et autres déficients mentaux, souffrent d'un manque flagrant de moyens et de ressources financières à même de leur permettre de vivre dignement. Dans ce sens,

il préconise une révision à la hausse de la pension dont bénéficient les personnes handicapées à 100 % ainsi que davantage de moyens au mouvement associatif activant dans la défense des droits moraux et matériels de cette frange. «Notre union de wilaya vient de bénéficier d'une subvention de 200 000 DA qui reste insuffisante pour pouvoir accomplir toutes nos missions», a-t-il indiqué, ajoutant : «Depuis trois années, nous n'avons reçu aucune subvention. Nous survivons grâce aux dons des bienfaiteurs».

M. Y.

Prix

# Rechute des cours du pétrole à la fin d'une semaine agitée

■ Les prix du pétrole repartaient à la baisse vendredi, après avoir été en hausse en cours de séance européenne, et s'apprêtaient à conclure leur pire semaine depuis la crise financière de 2008.

Par Salem L.

En fin de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 33,21 dollars à Londres, en baisse de 0,03 % par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour avril lâchait 0,44 %, à 31,36 dollars. Depuis le début de la semaine, les prix des deux barils de référence ont perdu aux alentours de 25 %. Depuis un pic atteint il y a un peu plus de deux



mois, quelques jours après l'élimination par Washington du général iranien Qassem

Soleimani, les cours ont perdu plus de la moitié de leur valeur. Ils ont également encaissé lundi

leur pire chute depuis la guerre du Golfe en 1991, avec un plongeon d'environ 25 %. Les prix du

pétrole souffrent aussi bien de la situation du côté de l'offre, avec plusieurs géants pétroliers comme l'Arabie saoudite et la Russie qui se sont lancés dans une guerre des prix, que du côté de la demande, touchée de plein fouet par la crise sanitaire. «La Russie et l'Arabie saoudite semblent toujours disposées à augmenter leur production et à faire baisser les prix, sans montrer aucun signe de retour à la table des négociations», avait estimé plus tôt dans la journée dans une note Jeffrey Halley, de Oanda. Depuis le refus la semaine dernière par Moscou d'une limitation supplémentaire de la production de brut dans le cadre de l'accord qui lie les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, Ryad a procédé à la plus forte baisse de ses prix en 20 ans, déclenchant un séisme sur les marchés financiers. Mais la Russie reste pour le moment inflexible, son président Vladimir Poutine se disant «certain» que l'économie du pays sortira «renforcée» de cette période de guerre des prix. Un temps évoqué, la perspective de la tenue d'un comité technique (JTC) de l'Opep+ le 18 mars «s'est évaporée» après le refus de l'Arabie saoudite, a rapporté Bjarne Schieldrop, analyste de SEB. Côté demande, les réponses drastiques des Etats pour limiter la propagation du nouveau coronavirus, à l'image de la suspension pour 30 jours de l'entrée aux Etats-Unis de tout étranger ayant séjourné en Europe, agitent les inquiétudes d'une récession mondiale. Le président américain Donald Trump a par ailleurs annoncé qu'il s'exprimerait à propos de l'épidémie de coronavirus vendredi à 19h00 GMT. Accusé d'avoir dans un premier temps largement sous-estimé la gravité de cette crise sanitaire mondiale, le locataire de la Maison-Blanche n'a pas exclu ces derniers jours de déclarer l'état d'urgence. S. L./APS

Marchés/Changes

## L'euro s'enfonce face au dollar au lendemain d'une journée de panique

L'euro s'enfonçait face au dollar vendredi, dans un marché qui digérait les annonces des banques centrales américaine et européenne, au lendemain d'un jeudi noir pour les marchés actions. En fin de journée, l'euro perdait 0,89 % à 1,1072 dollar. Le dollar index, qui compare la valeur du billet vert face à un panier d'autres devises, avait déjà bondi jeudi et s'apprêtaient à connaître sa meilleure semaine depuis 2015. La veille, le billet vert avait cependant limité sa hausse après que la Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé qu'elle allait acquérir des bons du Trésor américain à plus longue maturité qu'elle ne le

fait actuellement. Elle mettra chaque mois 60 milliards de dollars sur la table pour acheter différents types de titres à maturités diverses. Les investisseurs digéraient par ailleurs encore les annonces de la Banque centrale européenne. L'institut de Francfort a annoncé jeudi qu'il allait favoriser les prêts aux PME et renforcer ses achats de dette publique et surtout privée. Contrairement à ce qu'attendaient nombre d'observateurs, il n'a pas touché à ses taux directeurs. «La BCE n'a pas agi comme le voulait le marché mais elle fait ce qu'il fallait», a estimé plus tôt dans la journée Ulrich Leuchtmann, analyste pour

Commerzbank. «Qui peut sérieusement croire que de nouvelles baisses de taux feraient la différence alors que toutes les précédentes n'ont pas eu les effets attendus ?», a-t-il ajouté. Selon lui, alors qu'avant 2008 les banques manquaient de liquidités, aujourd'hui, elles en ont trop. «La banquière centrale sait très bien que la BCE n'a pas beaucoup de marge de manœuvre, et c'est pourquoi elle a également appelé à une réponse budgétaire», a de son côté souligné David Madden, analyste pour CMC Markets. Le «choc majeur» causé par l'épidémie, à l'origine d'une «considérable aggravation des perspectives de croissance»,

requiert avant tout une «réponse budgétaire ambitieuse et coordonnée», a ainsi martelé le président de la BCE, Christine Lagarde. «Je ne crois pas que ce qui devrait attendre des banques centrales qu'elles soient en première ligne de la réponse», a-t-elle insisté, tout en fustigeant «la complaisance et la lenteur» des gouvernements «en particulier en zone euro». Dans la soirée, elle a en retour essuyé les critiques d'Emmanuel Macron. «La Banque centrale européenne a fait part de ses premières décisions. Seront-elles suffisantes? Je ne le crois pas», a déclaré le président français. M. L.

Norvège

## La banque centrale réduit son taux directeur dans une annonce surprise

La banque centrale de Norvège a abaissé vendredi son taux directeur à 1,0 % contre 1,5 %, dans une annonce surprise, au lendemain d'une réunion extraordinaire convoquée pour atténuer l'impact économique de la pandémie du coronavirus. «Il y a une incertitude considérable quant à la durée et à l'impact du coronavirus,

avec un risque de ralentissement économique prononcé», a justifié le comité de politique monétaire de la banque dans un communiqué. «Le comité suit de près l'évolution de la situation et est prêt à procéder à de nouvelles baisses de taux», a-t-il ajouté. La réduction des taux norvégiens est assortie de prêts extraordinaires

aux banques du pays. Suivant les recommandations de la banque centrale, le ministère norvégien des Finances a également décidé de réduire les exigences de fonds propres contracycliques imposées aux banques. La banque devait annoncer sa prochaine décision de taux le 19 mars. Plus gros producteur d'hydro-

carbures d'Europe de l'Ouest, la Norvège disposait jusqu'à présent d'une économie solide mais le pays est désormais doublement affecté par la pandémie et par le plongeon du prix du pétrole. Plusieurs économistes ont évoqué des risques de récession cette année. D. T.

M'sila

## Hausse prévisionnelle de la production des légumes

Une hausse prévisionnelle de 300 000 quintaux dans la production de légumes est attendue dans la wilaya de M'sila en 2020, à la faveur de l'extension des surfaces destinées à la plasticulture, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. L'augmentation prévisionnelle, qui s'ajoute à une production globale de la

wilaya estimée à 2,7 millions de quintaux en 2019, est le résultat de l'introduction de nouvelles serres, installées notamment dans les régions sud de la wilaya, à l'instar de Sidi Ameur, Zerzour, Ouled Slimane, Mohamed Boudiaf et M'cif, a indiqué la même source. La plasticulture a permis à la wilaya de M'sila de diversifier sa produc-

tion autrefois limitée à la carotte et la laitue, avec l'introduction de la tomate, la courgette, l'oignon, l'ail et à titre expérimental la pomme de terre, et ce, grâce aux conditions climatiques favorables, a-t-on expliqué. Les périmètres de la plasticulture ont sensiblement augmenté dans la wilaya de M'sila, passant de 50 hectares en 2000 à

plus de 500 hectares actuellement, a relevé de son côté la Direction des services agricoles (DSA). L'accompagnement des agriculteurs pour la commercialisation de leurs productions dans les différents points de vente a également contribué à la hausse de la production agricole dans la wilaya, a-t-on ajouté. R. E.

## Port de Béjaïa

## Activité quais ordinaire

■ Le port de Béjaïa a enregistré en février dernier un bilan mensuel sans grand frémissement comparativement à la même période l'année écoulée, selon la direction générale de l'entreprise portuaire (E.P.B.), qui fait cas d'un trafic global de l'ordre de 3 millions de tonnes contre 3,2 antérieurement.

Par Younés N.

Cette baisse (- 5,6 %) a été essentiellement induite par la réduction des exportations, siège d'une décreue de 18,96 %, passant ainsi de 1,36 millions de tonnes en février 2019 à 1,10 millions de tonnes en 2020. Les importations d'hydrocarbures raffinés, en revanche, n'ont pas varié s'établissant pour les portions des deux saisons pour une jauge de 283 000 tonnes. Ce poste en fait a subi un fléchissement durant toute l'année 1999 (- 2,59 %), entraîné par un contexte commercial international peu favorable, a-t-on expliqué.

Autrement, tous les autres postes, sont restés stationnaires, voire en hausse à l'instar de celui du trafic hors hydrocarbures qui a évolué qui 4,37 %, s'établissant à 1,73 millions de tonnes contre 1,66 millions antérieurement ou encore celui du trafic conteneurs qui a cru de 3,51 % en passant de 18 638 EVP (équivalent vingt pieds) à 39 221 boîtes.

Le mouvement à la navigation a pour sa part s'est ralenti durant ce mois de février autant à la sortie qu'à l'entrée, 173 et 167 navires ont été respectivement enregistrés contre antérieurement 186 et 187 précédemment.

### Plus de 300 000 quintaux d'agrumes déjà récoltés à Béjaïa

Plus de 300 000 quintaux d'agrumes, notamment l'orange et la mandarine ont déjà été collectés à Béjaïa, laissant augurer une récolte prévisionnelle de plus de 400 000 quintaux en fin de campagne, indique vendredi un bilan de la Direction des services agricoles (DSA) arrêté au 10 mars dernier.

Cette production a été réalisée sur une superficie de 1 571

hectares d'un verger qui en contient 2 130 hectares dont l'essentiel des essences est composé d'oranges Thomson (108 quintaux), la Washington (121 765 quintaux) et de la mandarine clémentine. L'avancement de la campagne étant estimé, à ce titre, à 83 % avec un rendement de l'ordre de 193,47 quintaux à l'hectare.

Le résultat est considéré comme positif d'autant que ces dernières années les performances locales ont été très modestes pour diverses raisons et qui ont fini par installer une réelle sinistrose parmi les professionnels dont beaucoup ont tout bonnement abandonné la culture pour s'adonner à autre choses, notamment la culture des céréales offrant des avantages comparatifs nettement meilleurs, se lamentera, Mohamed Hamai, président de la chambre d'agriculture et président de l'association des agrumiculteurs de la wilaya.

De son point de vue, en dehors de la qualité du fruit, notamment l'orange Thomson, juteuse et très recherchée, «la production est insignifiante», dira-t-il amer, expliquant que sans avoir été un bassin agrumicole stratégique, la région a tout de même constitué un pôle non négligeable pendant plusieurs décennies.

Mais hélas, regrette-t-il, répétant telle une litanie toutes les contraintes qui empêchent la filière de retrouver ses marques, la plus évidente étant le vieillissement du verger dont plus de 30 % tient de l'époque coloniale et plus de la moitié est quinquagénaire (plus de 50 ans), nécessitant un rajeunissement intégral. «On ne peut pas, en toute objectivité, en espérer des performances et si en parallèle on n'améliore pas grandement la cadence de rénovation des plan-



tations», clame-t-il en prônant comme solution idoine l'injection de nouveaux moyens dont l'intensification des plantations.

«Il faut planter ou replanter en allant vers des vergers de 600 à 800 arbres à l'hectare», a-t-il souligné expliquant, que «à 03 ans les nouveaux vergers rentrent en production et à 05 ans, ils atteignent leur plénitude avec des productions pouvant aller au-delà de 60 kg par arbre». C'est dire le potentiel existant, d'autant que les espaces dédiés ne manquent pas.

«De l'embouchure de Béjaïa jusqu'à Tazmalt, soit toute la région occidentale de la wilaya est propice à la plantation d'agrumes, a contrario de la carte actuelle qui coince le bassin

agrumicole dans le triangle réunissant Amizour, El Kseur, et Timezrit», a-t-il indiqué, relevant néanmoins que les superficies recensées, ni leur production n'intègrent pas les petites exploitations, dont les propriétaires ne bénéficient pas de la «carte paysan» et qui prédestinent généralement leur moisson soit l'autoconsommation ou à la vente au détail et qui dans cette nouvelle configuration d'intensification peuvent être mobilisés dans un objectif stratégique.

Pour autant la disponibilité des terrains n'est pas un gage d'avenir exclusif, ni d'ailleurs celui de l'intensification. La filière bute sur d'autres problèmes aussi importants à l'instar de l'irrigation devenue un casse-tête

pour tous, faute de nouveaux moyens, notamment la généralisation du système d'aspersion au goutte-à-goutte. «Nous gaspillons beaucoup d'eau avec une efficacité amoindrie», a encore déploré M. Hamai, évoquant notamment les périodes de stress hydrique ou l'arbre exige pas moins de cinq litres d'eau par jour, savamment réparés pour lui assurer un apport régulier. Mais beaucoup, abandonnera dans ce sens Hakim Aissat, chef de service, chargé de l'organisation de production et de l'appui technique à la DSA, préfère la technique de la douche, ou «achouchet» (en kabyle) en laissant l'eau ruisseler à volonté par la rigole.

Quoi qu'il en soit, cette campagne réussie, par-delà l'offre de l'agrumes à volonté dans la wilaya, donne l'opportunité aux professionnels de faire le point et d'entrevoir d'autres manières de faire pour réhabiliter et les vergers et ses productions et redorer le blason de la filière qui perd des dizaines d'hectares chaque saison.

R. R.

Y. N./APS

## Ghardaïa

### Report de la 51<sup>e</sup> édition de la fête nationale du tapis

Là 51<sup>e</sup> édition de la fête nationale du tapis prévue du 21 au 26 mars courant à Ghardaïa (600 km au sud d'Alger), a été reportée sine die, a-t-on appris samedi auprès des responsables de la wilaya.

Le report de cette manifestation artisanale, économique et culturelle a été décidé «par mesure préventive contre la propagation du

coronavirus Covid-19 et conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a expliqué à l'APS le wali de Ghardaïa, Boulem Amrani.

«La nouvelle date de l'organisation de cette fête nationale sera annoncée ultérieurement», a-t-il assuré.

Plus d'une centaine d'exposants spéciali-

sés dans l'artisanat, notamment les tapis, des différentes wilayas du pays devaient participer à cet événement, organisé sous le thème «Le tapis symbole d'une culture et d'une identité», initié annuellement par les secteurs de l'artisanat, du tourisme et la culture.

R. R.

## Bouira

### Distribution prochaine de 600 logements sociaux

Plus de 600 logements sociaux seront distribués prochainement à Bouira, a indiqué à le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ahmed Boutata.

«La wilaya compte actuellement 600 logements sociaux réalisés et achevés qui seront bientôt distribués à leurs bénéficiaires», a précisé à la presse M. Boutata.

La wilaya de Bouira vit ces dernières semaines au rythme des protestations de citoyens qui revendiquent leur droit à un logement social. Début février dernier, des dizaines de citoyens se sont rassemblés devant le siège de la wilaya pour réclamer des logements sociaux et dénoncer les retards enregistrés dans l'élaboration des listes des bénéficiaires et dans la distribution des

logements sociaux réalisés.

«Nous travaillons pour répondre à cette demande croissante en matière de logement social à Bouira. Il y a d'autres projets qui sont en cours, et les demandeurs n'ont qu'à prendre leur mal en patience», a indiqué M. Boutata.

La wilaya de Bouira a pu répondre à une grande partie de la demande en matière de loge-

ment social durant ces dernières années, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le wali Lakhal Ayat Abdeslam a visité jeudi après midi des projets de réalisation de 1 088 logements promotionnels aidés (LPA) dans la ville de Bouira.

Sur place, le chef de l'exécutif a exprimé son mécontentement quant à l'énorme retard enregistré dans certains chantiers LPA

notamment le projet de réalisation de 130 unités du secteur de l'éducation, lancé en 2003 pour un montant de 330 millions de dinars, selon la fiche technique du projet.

M. Lakhal Ayat a donné de fermes instructions aux entreprises réalisatrices pour rattraper les retards et livrer les projets, dans les plus brefs délais.

H. Y.

Guterres

# Il est toujours possible de parvenir à un règlement juste de la question sahraouie

■ Le secrétariat général de l'ONU a élaboré un document sur les démarches louables du SG onusien pour parvenir à un règlement politique juste, permanent et accepté par les deux parties, garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

Par Moncef G.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) a affirmé, jeudi, que le secrétaire général onusien Antonio Guterres était convaincu qu'il est toujours possible de parvenir à un règlement juste de la question du Sahara occidental. Selon des rapports médiatiques, le secrétaire général de l'ONU a élaboré un document sur les démarches louables du SG onusien pour parvenir à un règlement politique juste, permanent et accepté par les deux parties, garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination. Le SG de l'ONU a lancé un appel aux membres du Conseil de

sécurité internationale, aux amis du Sahara occidental et aux autres acteurs, pour encourager les parties au conflit dans le Sahara occidental, à savoir : le Maroc et le Polisario, à s'engager «de bonne foi» et «sans conditions préalables» dans le processus politique, dès la désignation d'un nouvel envoyé personnel. Selon le document, un grand nombre de pays membres de l'ONU ont exprimé, durant les réunions de la Commission de décolonisation tenues en octobre dernier, leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'Assemblée générale de l'ONU avait adopté à l'unanimité en décembre 2019 une recommandation sur le Sahara occidental et demandé



au Comité spécial en charge de la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés, de poursuivre l'exa-

men du cas du Sahara occidental et de soumettre un rapport à l'AG onusienne lors de sa 75<sup>e</sup> session, souligne le document. Ladite Commission a appelé le

SG onusien à présenter lors de la 75<sup>e</sup> session de l'AG, un rapport sur la mise en œuvre de cette décision.

M. G.

Oubi Bouchraya

## «Consulat général» du Liberia dans la ville occupée de Dakhla, une violation manifeste de l'acte de l'UA

Le représentant du Front Polisario en Europe et à l'Union européenne, Oubi Bouchraya, a dénoncé, vendredi, l'ouverture par le Liberia d'un «consulat général» dans la ville occupée de Dakhla au Sahara occidental, estimant que cette démarche qui constitue une violation flagrante de l'acte constitutif de l'Union africaine (UA), n'entamera aucunement la détermination et la volonté des Sahraouis à poursuivre la lutte

jusqu'à atteindre l'objectif de l'indépendance.

Dans une déclaration à l'APS, M. Oubi Bouchraya a affirmé que «cette décision, en contradiction avec les clauses de l'acte constitutif de l'Union africaine (UA) et bénéficiant du soutien et du financement du Maroc, a pour objectif d'exploiter le vide et le blocage actuel du processus de règlement du conflit au Sahara occidental, afin d'impliquer le plus grand nombre possible de

pays dans un jeu trouble visant à défier la communauté internationale et à faire fi des décisions onusiennes».

«Un tel acte, à l'instar de ceux l'ayant précédés, ne changera rien à la nature du conflit, ni au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», a insisté le membre du secrétariat général du Front Polisario.

«Le plus important est que cet acte n'entamera aucunement la

détermination et la volonté des Sahraouis à poursuivre la lutte jusqu'à atteindre l'objectif de l'indépendance et le parachèvement de la souveraineté sur l'ensemble du territoire national», a ajouté le responsable sahraoui.

Avec la poursuite des violations marocaines de l'acte constitutif de l'UA et «l'implication de pays africains une telle démarche», M. Oubi Bouchraya a dit que la direction sahraouie «prendra toutes les mesures au

sein et en dehors de l'UA en vue de contraindre ces pays à renoncer à ces consulats fantômes sans ressortissants, ni procédures administratives, dont le seul objectif serait de conférer la légitimité à l'occupation militaire marocaine barbare du Sahara occidental».

«Ces États, dont le Maroc, doivent comprendre que l'acte constitutif de l'UA implique le respect à la lettre de ses clauses», dénonçant les tentatives marocaines d'impliquer des pays africains dans des plans dangereux de cette ampleur, qui, a-t-il soutenu, «ne servent que l'agenda des ennemis de l'Afrique».

Dalil T.

RASD

## Le Forum international de la jeunesse appelle à la mise en œuvre des résolutions onusiennes

Le Forum international de la jeunesse pour la solidarité avec le Sahara occidental a appelé, vendredi, à la recherche incessante d'une solution à la question sahraouie, à travers la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) et du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental.

Au terme des travaux du Forum international organisé, du 11 au 13 mars à Aousserd, par l'Union de la jeunesse de Seguiia El-Hamra et Rio de Oro, les participants ont appelé toutes les instances concernées à «l'application urgente des résolutions sur le Sahara occidental permettant au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination, rappelant par la même que ce territoire était la dernière colonie en Afrique», a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le communiqué final du Forum a appelé l'ONU à «élargir les missions de la Minurso au contrôle des droits de l'Homme et à mettre en place un mécanisme indépendant pour la protection des droits de l'Homme», souli-

gnant que le Maroc «ne peut assurer la protection de ces droits qu'il viole lui-même».

Le communiqué a insisté sur une intervention «immédiate» au Sahara occidental, en vue de mettre fin aux violations flagrantes commises par l'occupant marocain, condamnées par l'ensemble des organisations internationales des droits de l'Homme, mettant en avant la nécessité d'assurer la protection internationale aux citoyens sahraouis dans les territoires occupés, conformément au Traité de Genève.

Les participants ont également appelé à soumettre les richesses naturelles sahraouies au contrôle de l'ONU, à travers la création d'un organe onusien spécial, invitant l'ONU à interdire au Maroc et à toute autre entreprise de poursuivre le pillage des ressources sahraouies.

Outre la nécessité de libérer les détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines, le communiqué final a fait ressortir l'impératif de travailler davantage avec les jeunes et les femmes sahraouis afin de ren-

forcer leur participation à la résistance contre le colonisateur, de détruire le mur de la honte, considéré comme un crime flagrant contre l'humanité, d'interdire les mines anti-personnel dans les zones tampon pour permettre aux organisations d'y accéder et d'apporter aide aux familles des victimes.

Proposant de prévoir une journée spéciale pour exprimer la solidarité avec le peuple sahraoui, les conférenciers ont plaidé pour la mise en place d'un réseau international de jeunes en y associant les jeunes sahraouis, attirant l'attention sur l'impératif de soutenir les autorités sahraouies pour améliorer leurs services dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Les participants ont lancé un appel à l'adresse des organisations internationales à l'instar de l'ONU, l'UE et l'UA pour mettre un terme à l'occupation marocaine et au pillage des richesses sahraouies, ainsi que pour intensifier les aides internationales au profit des réfugiés sahraouis.

May H.

## Tunisie La banque centrale annonce un résultat net de 135 MD à fin 2019

LA BANQUE de Tunisie (BT) a annoncé dans un communiqué publié sur le site du CMF, avoir enregistré un résultat net de 135 millions de dinars (MD) à fin 2019. Le Conseil d'Administration de la Banque tenu le jeudi 12 mars, a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice 2019 et a proposé de soumettre à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée pour le 22 avril 2020, la distribution d'un dividende de 0,300 dinar par action, au titre de l'exercice 2019.

K. B.



Irak

# Nouveaux tirs sur une base où des soldats américains ont récemment été tués

■ Plusieurs tirs de roquettes ont de nouveau visé hier la base militaire de Taji, au nord de Bagdad, où deux soldats américains et un britannique avaient été tués mercredi dans une attaque similaire, ont indiqué à l'AFP des sources de sécurité irakiennes et américaines.

Par Rosa C.

Selon l'armée irakienne, deux militaires de l'aviation irakienne ont été blessés lors de ces tirs. Depuis fin octobre, 23 attaques à la roquette ont visé des intérêts américains hors du pays. Aucune attaque à la roquette n'a jamais été revendiquée mais Washington accuse les brigades du Hezbollah, l'une des factions pro-Iran les plus radicales du pays, d'être derrière ces tirs. Les autorités irakiennes, qui s'appuient sur les troupes de la coalition internationale emmenée par les États-Unis pour combattre les cellules jihadistes clandestines sur leur sol, assurent, elles, ne pas parvenir à découvrir les auteurs des tirs. Elles annon-

cent toutefois régulièrement, comme hier, trouver rapidement les rampes de lancement des roquettes aux abords des bases visées. Jeudi, pour la première fois, les brigades du Hezbollah avaient salué – sans les revendiquer – les tirs de 18 roquettes la veille ayant tué deux soldats américains et une soldate britannique. Elles avaient une nouvelle fois dénoncé «les forces d'occupation américaines». Dans la nuit de jeudi à vendredi, des frappes américaines de représailles ont eu lieu, visant selon Washington des bases des brigades du Hezbollah. Elles ont tué six Irakiens, dont cinq policiers et soldats et un civil, d'après l'armée irakienne. Il est très rare que de telles attaques interviennent en plein jour. Hier, en raison du ciel couvert, les drones de surveillance américains ne pouvaient pas voler, a par ailleurs

précisé à l'AFP une source de sécurité américaine. Ce cycle de violences fait de nouveau planer le spectre d'une escalade dangereuse en Irak. Fin 2019, des tirs de roquette ayant tué un Américain ont dégénéré et mené à l'assassinat en janvier par Washington du général iranien Qassem Soleimani et de son lieutenant à Bagdad ainsi qu'à des tirs de missiles iraniens sur une base abritant des Américains en Irak. L'immense base de Taji, qui borde Bagdad au nord, est particulièrement stratégique car les troupes, notamment américaines, de la coalition y ont récemment été relocalisées après ces attaques et la flambée de tensions entre Téhéran et Washington, les deux grands alliés du pouvoir à Bagdad. Les autorités irakiennes ont vivement dénoncé les frappes américaines vendredi, convoqué l'ambassadeur des États-Unis et annoncé déposer plainte auprès de l'ONU, alors que Washington accuse Téhéran et Bagdad d'échouer à contrô-



Ph. &gt; D. R.

ler les attaques de factions armées pourtant désormais intégrées à l'État après avoir combattu les jihadistes du groupe État islamique (EI). Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les autorités irakiennes en plein marasme politique face à une révolte inédite, éclipsée

par les tensions irano-américaines et l'épidémie du nouveau coronavirus. Le gouvernement démissionnaire depuis décembre n'a toujours pas été remplacé et le Parlement est paralysé par ses divisions.

R. C.



## Commentaire

Santé

Par Fouzia Mahmoudi

C'est demain que se tiendra le premier tour des élections municipales françaises alors que le coronavirus continue à se répandre dans l'Hexagone. Certes, loin des chiffres effrayants de l'Italie, la France reste tout de même un foyer important pour le Covid-19, qui a touché déjà plus de 4 000 personnes et causé une centaine de morts. Par ailleurs, les consignes de sécurité consistant à demander notamment aux personnes âgées de limiter leurs sorties et les contacts inutiles vont à l'encontre d'un vote dans un endroit plus ou moins confiné. Toutefois, il semblerait qu'Emmanuel Macron ait dans un premier temps très sérieusement envisagé un report du scrutin pour des raisons de santé publique mais qu'il en aura finalement été empêché. En effet, Gérard Larcher, président du Sénat, et Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, ont lourdement fait pression sur le président français pour maintenir le vote. En milieu de journée, jeudi dernier, l'Exécutif, qui a écouté les scientifiques, prend conscience de la gravité de la situation. La France n'a pas dix jours de retard sur l'Italie ; elle n'en a que quatre ou cinq. Il faut donc frapper fort pour «protéger les personnes vulnérables et l'hôpital» et suivre l'Italie sur des mesures de confinement. Mais peut-on dire aux enfants de rester chez eux et aux salariés d'opter pour le télétravail tout en accueillant les électeurs deux dimanches de suite dans des bureaux de vote ? Impossible, juge Emmanuel Macron, jugeant cela incohérent. Il décide donc de reporter le scrutin pour circonstances exceptionnelles, avertit ses ministres, commence à consulter experts juridiques et politiques, et annonce sa décision aux autorités sanitaires. Toutefois, très vite, la droite s'insurge, Gérard Larcher en tête, qui s'oppose au report des élections ; Christian Jacob et François Baroin en appui. Le Premier ministre, qui recevait les chefs de parti le matin pour parler municipales, n'a pas abordé le sujet avec eux, s'indignent-ils. Ce serait un «déli de démocratie», une façon pour En Marche d'éviter une élection difficile, voire un «coup d'État» si l'article 16 de la Constitution, qui donne quasi les pleins pouvoirs au président de la République, était déclenché. Le monde politique est en ébullition, la pression monte. En fin de journée, elle l'emporte. L'Exécutif consulte le Conseil constitutionnel pour tester sa réaction en cas de recours contre sa décision. La réponse met fin à l'opération : la juridiction ne le suivra pas forcément, elle ne donne aucune garantie. Emmanuel Macron revient au point de départ. Sans doute était-il trop tard pour tout chambouler au dernier moment, ou le président n'était-il pas suffisamment fort pour l'imposer. Fût-ce au nom de l'intérêt général. Le scrutin est maintenu. «Il est important dans ce moment d'assurer la continuité de la vie démocratique», affirme-t-il le soir à la télévision. Ce sont les scientifiques qui l'ont dit, assure-t-il. Reste à savoir si cette décision sera finalement la bonne, non pour la santé démocratique de la France, mais pour la santé de sa population. F. M.

Irak

## Au centre du pays, une crise qui «ne cesse de se dégrader»

Tous les jours, on nous remonte un incident d'une extrême gravité. Et chacun arrive avec un déplacement de populations». Mamadou Lamine Diop, un responsable de l'ONU dans le centre du Mali, est amer. Le centre du Mali est pris dans un tourbillon de violences depuis cinq ans et Mamadou Lamine Diop, qui dirige le bureau du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) dans la région, est bien placé pour observer que la situation «ne cesse de se dégrader». Le centre du Mali est long temps resté relativement à l'écart des révoltes séparatistes menées très loin de là, dans le Nord. Mais quand la crise actuelle a éclaté en 2012, avec les offensives des rebelles touaregs alliés aux jihadistes, elle n'est pas restée confinée aux vastes étendues désertiques septentrionales. Des groupes armés, se proclamant jihadistes pour certains, ont pris pied dans le centre, autour de Mopti, vers les frontières avec le Burkina Faso ou la Mauritanie. Ils ont prospéré sur les anciens antagonismes liés à la terre, fertile mais disputée, entre éleveurs et agriculteurs, entre ethnies et au sein même de ces communautés. Ils ont utilisé à leur avantage le sentiment solidement ancré d'abandon par l'État, proposant un discours religieux, mais aussi social et économique, à des populations souvent pauvres. Ils ont offert protection à certains

groupes contre d'autres et embrigadé des hommes guidés par la conviction religieuse ou l'opportunisme. Depuis 2015, la région est le théâtre d'exactions en tous genres : attaques contre le peu qu'il reste de l'État, massacres de villageois, règlements de comptes et actes crapuleux. Les violences ont pris un caractère communautaire accru, notamment entre Peuls et Dogons. Des milices d'autodéfense se sont formées. Un groupe affilié à Al-Qaïda et emmené par l'imam peul Amadou Koufa sème la terreur. La milice Dan Nan Ambassagou, qui s'est érigée en défenseuse des Dogons, est accusée d'exactions. Peu de jours passent sans attaque. Les violences intercommunautaires ont vidé des dizaines de villages peuls, notamment près de la frontière burkinabè. «Ce sont les villages fantômes : il ne reste que les huttes et rien d'autre. Tout le monde est parti», explique à l'AFP un humanitaire, sous le couvert de l'anonymat parce qu'il travaille dans la zone. On s'agglutine dans les villes de la région, Mopti et Sévaré. Sur les 200 000 personnes déplacées par le conflit au Mali, la moitié le sont dans son centre. «Avant même que tu n'éteignes un incendie, le feu se déclare ailleurs», dit M. Diop, du HCR. Boureïma Barry, 56 ans, compte au nombre des déplacés. Il a fui son village à quelques kilomètres de Bandiagara. Il en fait

le nom car il souhaite y revenir un jour sans craindre de représailles. «Dans notre village, nous avons été les premiers à nous échapper en avril 2019, mais en peu de temps, tout le monde a dû fuir. Depuis un an, la situation ne s'est jamais améliorée», raconte-t-il, assis sous une tente dans un camp dressé pour les déplacés dans un stade de foot de Sévaré. «C'est un constat» : ni l'armée malienne, ni la Mission de l'ONU (Minusma) «ne sont capables de protéger de façon appropriée les personnes civiles», dit Alioune Tine, expert indépendant envoyé par les Nations unies en février. Il en veut pour preuve le sort d'Ogossagou. Une trentaine de civils y ont été assassinés en février, moins d'un an après le massacre de quelque 160 villageois peuls, alors que l'armée malienne et l'ONU avaient conscience de la menace. «Si on a une nouvelle attaque à Ogossagou un an après, cela veut dire que la protection des civils n'est pas là», martèle-t-il. Les civils qui n'ont pas fui affrontent l'insécurité alimentaire. Elle touche deux personnes sur cinq dans le centre, dit l'ONU. Le gouverneur régional, Abdoulaye Cissé, admet que la situation est «préoccupante». «Mais elle n'est pas insurmontable». Il relève que des accords de cessation des hostilités ont été trouvés au niveau de villages.



Suite aux mesures de prévention contre le coronavirus

# La sortie de plusieurs films décalée

■ Les mesures de prévention prises contre le coronavirus frappent de plein fouet le monde du cinéma. D'ailleurs, la sortie d'un grand nombre de films est reportée puisque les salles de cinéma sont fermées et parce que le nombre des personnes autorisées dans un même endroit est abaissé à cent seulement.

Par Abia Selles

Le coronavirus met fin à toutes les activités culturelles dans le monde. Ce n'est pas seulement en Algérie que les salles de cinéma seront fermées au public. La majorité des pays européens, asiatiques et d'Amérique ont annoncé la fermeture des salles de spectacles jusqu'à une date ultérieure afin d'éviter la contamination de plus de personnes au coronavirus.

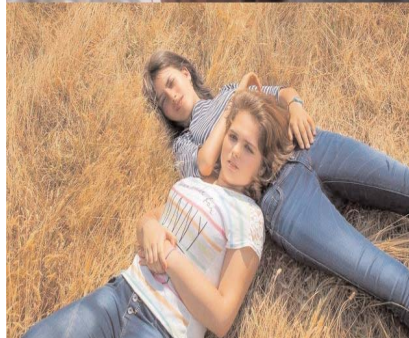
En effet, toutes les scènes de spectacles et de concerts, maisons d'opéra, cinémas, musées et bibliothèques sont fermés par mesure de prévention de ce virus qui frappe le monde depuis décembre dernier. La fermeture des salles de spectacles ou la limitation des regroupements humains (pas plus de 100 personnes) a poussé les producteurs à reporter la sortie des films.

D'ailleurs, initialement prévu pour le 8 avril, le prochain opus de la saga dans lequel Daniel Craig tirera sa révérence, «*Mourir peut attendre*», sortira finalement en novembre prochain. Il y a

aussi «*Divorce Club*», une comédie de Michaël Youn, récompensée du Grand Prix à l'Alpe d'Huez, qui a été déprogrammée des sorties du 25 mars à une date ultérieure.

Disney, à quant à elle, décide de reporter la sortie de l'adaptation en live action du dessin animé de 1998, «*Mulan*». Pire pour la sortie de «*Pierre Lapin 2*» qui est reportée à une date ultérieure, non définie. La sortie du film d'horreur «*Affamés*», récupéré par Disney après que la firme a racheté la Fox, prévue pour le 15 avril est aussi une victime du virus. Sa sortie est décalée sans préciser la prochaine date.

La même décision est prise pour «*Les nouveaux mutants*», un film centré sur de jeunes super héros qui, initialement programmé au 8 avril, est reporté à une date ultérieure. Effacer l'histoire, une nouvelle comédie du tandem Kervern-Delépine (Mammuth, I feel Good...) était d'autant plus attendue que le film venait de décrocher l'Ours d'argent au prestigieux festival de Berlin. Mais sa sortie prévue pour le 22 avril est reportée à une date non définie encore.



La sortie de «*Mignonnes*» de Maimouna Doucouré, prévue pour le 1er avril, est décalée au 3 juin, selon le producteur. C'est le cas aussi de «*Miss*», qui était le premier film français à avoir la décision de reporter sa sortie, programmée auparavant pour le 11 mars. Cette comédie sur un garçon rêvant de devenir Miss France sortira finalement le 23 septembre.

L'adaptation italienne du conte culte, «*Pinocchio*», de Colloidi avec Roberto Benigni dans le rôle de Gepetto devait débarquer dans les salles de cinéma le 18 mars. Mais la date a été décalée. C'est aussi le cas de «*Le jardin secret*», annoncé pour le 8 avril. Ce film jeune public sortira finalement pendant les vacances d'été, en août. C'est ce qu'a annoncé aussi le produc-

teur de «*Adolescentes*» de Sébastien Lifshitz qui était prévu pour le 25 mars. Le film sortira finalement le 3 juin.

John Krasinski a annoncé la mauvaise nouvelle de son film «*Sans un bruit 2*» : la suite du film d'horreur dans lequel il dirige à nouveau sa femme Emily Blunt sera elle aussi reprogrammée «*quand le climat se sera apaisé*». A. S.

Contaminés par le Covid-19

## Tom Hanks et son épouse placés à l'isolement

Depuis la propagation du Covid-19, plusieurs personnalités venant de tous milieux ont été testées positives. De la présidence canadienne aux rangs de la NBA, une poignée de célébrités ont été contaminées et placées en quarantaine. C'est le cas de l'acteur Tom Hanks et son épouse, placés à l'isolement dans un hôpital

australien après avoir été testés positifs au nouveau coronavirus. Ils ont appelé à suivre les recommandations des spécialistes. Dans un message envoyé sur les réseaux sociaux, le couple a affirmé vivre cette période «*au jour le jour*» et remercié «*tous ceux qui, ici en Australie, prennent si bien soin de nous*». «*Nous*

*avons le Covid-19 et nous sommes placés en isolement, donc nous ne le transmettons à personne d'autre*», a assuré la star américaine qui était en Australie pour préparer un tournage. «*Pour certains cela peut dégénérer en une maladie très grave*», a rappelé Tom Hanks en accompagnant son message d'une photo sur laquelle le couple apparaît détenteur, une casquette de baseball visée sur la tête. «*Il y a des choses que nous pouvons tous faire pour*

*nous en sortir en suivant les recommandations des spécialistes et en prenant soin de nous et des autres, non ?*», a-t-il écrit. «*Souvenez-vous, en dépit des événements, personne ne pleure au baseball*», a lancé l'acteur, faisant référence à une des répliques du film «*Une équipe hors du commun*» dans lequel il joue le rôle d'un entraîneur de baseball. Tom Hanks, âgé comme son épouse de 63 ans, est la première star hollywoodienne qui a

annoncé avoir contracté le nouveau coronavirus. Il a été placé au côté de son épouse à l'isolement dans l'Hôpital universitaire de Gold Coast, une ville située sur le littoral Est de l'Australie. L'acteur était dans le pays pour préparer le tournage d'un film de l'Australien Baz Luhrmann consacré à Elvis Presley et dans lequel il doit incarner l'imprésario du «*King*», le célèbre «*colonel*» Tom Parker. La production du film a été suspendue.

Gloria Gaynor «*Will Survive*» au coronavirus

## Sa méthode de prévention fait le buzz

Gloria Gaynor en showcase au «*All American Summer Concert Series*» à New York. Dans une courte vidéo publiée sur TikTok, Gloria Gaynor montre comment se laver les mains en 20 secondes, tout en reprenant son immense tube «*I Will Survive*». L'artiste de 70 ans lance au passage un challenge appelant les gens à prendre les bons réflexes pour limiter la pandémie.

Face à la pandémie mondiale de Covid-19, les stars ont toutes leurs petites méthodes. Katy Perry qui se cache le visage avec un oreiller, la tenue intégrale de Naomi Campbell ou encore les lingettes désinfectantes de Kim Kardashian : tous ont adopté des

méthodes plus ou moins insolites. La plus drôle d'entre toutes est forcément celle de Gloria Gaynor, qui n'a pas hésité à pousser la chansonnette pour l'occasion.

Sur TikTok, application de courtes vidéos, la chanteuse à voix de 70 ans a chanté son tube «*I Will Survive*» tout en se lavant scrupuleusement les mains. «*Ça prend juste 20 secondes pour survivre*», a-t-elle écrit en légende, en précisant dans les hashtags #WillSurviveChallenge, pour inciter les autres à faire de même et ainsi partager les bons réflexes face au coronavirus. Une vidéo déjà visionnée plus de 34 000 fois.

R. C.

Alitée et souffrante

## Heidi Klum craint d'être atteinte

C'EST UNE Heidi Klum toute patraque qui a laissé à ses abonnés Instagram un petit message en story pour expliquer son absence lors de l'émission America's Got Talent. «*Salut tout le monde, je voulais juste que vous sachiez pourquoi je n'étais pas présente dans mon fauteuil de juge d'America's Got Talent...*». C'est par ces mots que commence la vidéo Instagram du top-model allemand Heidi Klum, que l'on voit alitée et avec une bien petite mine. «*Ça a commencé par des frissons, et la sensation d'être fiévreuse, de la toux, le nez qui coule*», a-t-elle expliqué. C'est pourquoi j'ai préféré ne pas sortir de chez moi pour ne pas prendre le risque de contaminer qui que ce soit. Depuis l'apparition et la propagation du coronavirus Covid-19, impossible d'être réellement serein face à ces symptômes. L'épouse de Tom Kaulitz avoue espérer que «*ce n'est qu'un coup de froid*» mais par sécurité aurait souhaité faire le dépistage du virus. Ce qu'elle n'a hélas pu faire comme elle le raconte : «*J'aurais voulu le faire mais il n'y en a pas de disponible, j'ai essayé auprès de deux docteurs différents mais c'était peine perdue*». La maman de Leni, Johan, Henry et Lou conclut : «*Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien*».

Selon le tabloïd britannique «*The Mirror*», il avait été indiqué dans un premier temps que le mannequin de 46 ans – qui ne se sentait pas bien depuis quelques jours – souffrait d'une intoxication alimentaire. Une piste désormais écartée. Le show télévisé a de son côté réagit à la propagation du virus comme beaucoup d'autres d'émissions de par le monde. Il a été décidé pour des mesures d'hygiène et de sécurité de faire une émission sans public. Le siège de l'ex-compagne de Flavio Briatore et de Seal n'a néanmoins pas été laissé vacant. C'est le comédien Eric Stonestreet de Modern Family qui a rejoint l'équipe de jurés composée de Simon Cowell, Howie Mandel et Sofia Vergara. Les fans du top espèrent quant à eux retrouver très vite sur les écrans le sourire radieux de Heidi Klum.



Athlétisme / Epidémie de coronavirus

## Les Championnats d'Afrique de cross ajournés

**LES CHAMPIONNATS** d'Afrique 2020 de cross-country, initialement prévus le 8 avril prochain à Lomé (Togo), ont été renvoyés finalement jusqu'en 2021, en raison de l'épidémie de coronavirus, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), citant une décision de la Confédération africaine de la discipline (CAA). Après l'annonce du report de cette compétition, les fédérations des pays participants s'étaient attendues sur un ajournement de seulement quelques semaines, le temps que la situation du coronavirus soit maîtrisée. Mais après avoir attentivement étudié la question, la CAA a décidé de renvoyer ces Championnats d'Afrique directement à l'année prochaine. Même la prochaine réunion du Conseil de la CAA est «reportée jusqu'à nouvel ordre», a ajouté la FAA, citant l'instance continentale ayant pris cette série de mesures juste après avoir reçu une correspondance de la part des autorités togolaises, lui ayant témoigné leur préoccupation par rapport à la conjoncture actuelle. De son côté, la FAA avait anticipé, dès mercredi dernier, en annonçant sa décision de pas prendre part à ces Championnats d'Afrique

de cross, même s'ils étaient maintenus pour le 8 avril. «Même le stage de préparation, prévu du 13 au 30 mars au centre El Bez de Sétif a été annulé», avait ajouté la FAA concernant ce regroupement des différentes sélections nationales, pendant lequel elles devaient apporter les derniers réglages à leur préparation avant le départ à Lomé. Seize athlètes (13 messieurs et 3 dames) devaient représenter l'Algérie dans ces Championnats d'Afrique de cross, à commencer par Hamza Hadjlaoui et Amina Bettiche chez les seniors. Chez les (juniors/garçons) les couleurs nationales devaient être représentées par Abdelkader Mechiche, Hamdani Benahmed, Hamza Amraoui, Wail Bourahli, Walid Naâm et Hachem Merrad, alors que Ghania Rezzik devait être la seule représentante chez les (juniors/filles). Idem chez les cadettes, où la Direction technique nationale n'a retenu qu'une seule représentante, en l'occurrence Rokaia Mouici, alors que chez les garçons, le nombre d'athlètes sélectionnés était de six, à savoir : Yazid Dalla, Abderrahmane Daoud, Khaled Ouakide, Oussama Tanem, Mamar Abdeldjalil Dahmani et Yasser Touahir.

## CAN-2021 (qualifications) Les Verts au repos forcé

■ La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé vendredi le report à une date ultérieure des deux prochaines journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, prévues initialement entre le 25 et 31 mars, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).



Les Verts ne joueront pas

Par Mahfoud M.

## Tennis/Tournoi ITF de Monastir - Tableau final (1<sup>er</sup> tour) Ines Ibbou se retire après blessure

**LA TENNISWOMAN** algérienne Ines Ibbou s'est retirée du Tournoi international de Monastir (Tunisie) à cause d'une blessure contractée en plein match face à l'Allemande Franziska Schiedak au premier tour du tableau final. L'Algérienne de 21 ans, classée tête de série N.8 de ce tournoi à 15 000 USD, qui se déroule du 10 au 15 mars sur des courts en surface rapide à Monastir avait

remporté le premier set (7-5), avant de contracter une blessure qui l'a obligée à abandonner. Un forfait annoncé au milieu du deuxième set, alors que le score était de (4-0) en faveur de l'Allemande de 19 ans, qui occupe actuellement le 1103<sup>e</sup> rang mondial, suivant la classification de la Fédération internationale de tennis (ITF), alors qu'Ibbou y figure au 150<sup>e</sup> rang.

## Judo/Epidémie de coronavirus La FAJ suspend toutes les compétitions nationales

**LA FÉDÉRATION** algérienne de judo (FAJ) a annoncé jeudi soir avoir décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'ensemble des compétitions régionales et nationales, à compter du 12 mars courant, en application des recommandations des pouvoirs publics et du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'épidémie du coronavirus. La FAJ a profité de l'occasion pour lancer un appel aux Clubs et aux différentes Ligues de Wilaya dont ils relè-

vent de joindre leurs efforts à ceux des pouvoirs publics et du MJS, pour lutter efficacement contre cette épidémie ayant déjà fait plusieurs milliers de morts à travers le monde, en se livrant notamment à un important travail de sensibilisation. Par ailleurs, l'instance fédérale s'est engagée à rester à la disposition des clubs et des Ligues, pour leur apporter l'aide nécessaire en cas de besoin, tout en les tenant au courant de l'évolution de la situation.

## Cyclisme /Coupe d'Algérie 2020 (Tour des Zibans / 2<sup>e</sup> étape) L'EN sera absente de cette compétition

**LE COUREUR** El Khassib Sassane, sociétaire du Groupement Sportif des Pétroliers, a remporté la deuxième étape du Tour des Zibans, disputée vendredi matin à Biskra alors que son coéquipier Azzedine Lagab est maillot jaune. L'épreuve s'est déroulée sur un circuit 8 kilomètres, parcouru 13 fois par les cyclistes, pour une distance totale de 105 kilomètres. Sassane a bouclé cette distance en 2h 31'39", avec une vitesse moyenne de 44,84

km/heure, devançant ainsi deux autres sociétaires du GSP, en l'occurrence Seddik Benganif et Mohamed Nadjib Assam, ayant pris respectivement la deuxième et la troisième place. Ce Tour des Zibans, considéré comme la troisième manche de la Coupe d'Algérie 2020, est actuellement dominé par Azzedine Lagab (maillot jaune), au moment où le vainqueur de cette deuxième étape, El Khassib Sassane endosse le maillot vert.

**A**insi donc, la sélection nationale, championne d'Afrique en titre, qui devait affronter le Zimbabwe le 26 mars à Blida, avant de se rendre en Afrique du Sud pour défier les «Warriors» le 29 mars à Orlando Stadium de Johannesburg, ne jouera pas. Les stades du Zimbabwe n'ont pas été homologués par la CAF. L'instance dirigeante, qui s'est appuyée sur le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en considérant le Covid-19 comme une pandémie, a souligné dans son communiqué qu'elle va établir un nouveau calendrier pour la suite des qualifications de la CAN-2021, dont il

reste quatre journées à disputer. Pourtant, la CAF avait annoncé mercredi dernier le maintien de toutes ses compétitions, dont le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, réservé aux joueurs locaux, prévu au Cameroun en avril prochain, sur la base des rapports de l'OMS sur l'épidémie. Au terme des deux premières journées de qualifications, l'Algérie caracole en tête du groupe H avec 6 points, avec deux longueurs d'avance sur le Zimbabwe (4 pts). Le Botswana (3<sup>e</sup>, 1 point), et la Zambie (4<sup>e</sup>, 0 point) ferment la marche. Ce sera donc un repos forcé pour la sélection nationale qui n'avait pas joué depuis la fin de l'année passée, se contentant

d'un match officiel et deux matchs amicaux. Par ailleurs, cette décision pourrait avantager l'adversaire de l'EN, le Zimbabwe, qui aura le temps de faire les travaux nécessaires sur son stade pour pouvoir l'homologuer et jouer le match face aux Algériens chez lui au lieu de se déplacer en Afrique du Sud où était prévu le match retour entre les deux sélections. Sans doute aussi que cela affectera la forme des joueurs, surtout que la majorité des championnats européens où évoluent nos internationaux sont à l'arrêt aussi.

M. M.

## Kick-boxing / Championnat national (2<sup>e</sup> journée) La concurrence fait rage

**L**es clubs d'Alger, Oran, Tipasa et Béjaïa ont eu un rendement quasi proche pendant la deuxième journée du Championnat national de kick-boxing (juniors/senior) qui se déroule à la salle Harchar-Hacène d'Alger, car du jugement du directeur technique national, Mohamed Chérif Outaidelt, aucune formation n'est vraiment sortie du lot. «Les athlètes enga-

gés dans cette compétition ont eu un rendement quasi identique, ce qui nous complique un peu la tâche, car on espérait voir émerger une certaine élite pour pouvoir former la sélection nationale qui représentera les couleurs nationales aux prochains Championnats d'Afrique, prévus la mi-avril prochain au Cameroun», a-t-il regretté. Outaidelt a considéré que c'est justement à cause de ce désir de taper dans l'œil des sélectionneurs nationaux que les athlètes ont élevé leur niveau, au point de montrer autant de bonnes choses, les uns que les autres, notamment pendant les huitièmes et les quarts de finale qui ont été disputés vendredi. La compétition se déroule à huis clos, en application des recommandations des pouvoirs publics ayant demandé aux

organismes de limiter au maximum les risques de propagation du coronavirus. «Ce championnat national constitue une étape importante avant les prochains Championnats d'Afrique, et c'est pour cette raison que nous l'avons maintenu», a assuré Outaidelt, précisant que si cela n'était pas le cas, la Fédération aurait annulé sans aucun hésitation. Ce Championnat national de kick-boxing s'est clôturé hier matin, avec le déroulement des demi-finales et des finales. 13 catégories de poids sont concernées chez les seniors, alors que les juniors concourront dans 14 catégories. La précédente édition, disputée en 2019 à Constantine, avait connu une assez nette domination des clubs constantinois, algérois et oranais.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Visite de travail à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur

## Chanegriha aujourd'hui à Rouiba



**LE GÉNÉRAL-MAJOR** Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire par intérim, effectuera, dimanche, une visite de travail à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur aux études d'ingénieur à Rouiba, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire par intérim, effectuera, le dimanche

15 mars 2020, une visite de travail à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur 1<sup>ère</sup> Région militaire», note la même source. Lors de cette visite, le général-major «présidera la réunion annuelle des cadres et des responsables des structures de formation de l'ANP et tiendra une rencontre d'orientation avec les élèves des écoles militaires», précise le communiqué du MDN. **R. N.**

### El Tarf

## Arrestation d'un quadragénaire dans une affaire de faux billets

**LES SERVICES** de police de la daïra de Besbes (El Tarf) ont arrêté un quadragénaire impliqué dans une affaire de faux billets en monnaie nationale, a-t-on appris samedi du chargé de la communication à la sûreté de wilaya, le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi.

Agissant suite à une plainte émanant d'un commerçant exerçant dans la commune de Besbes après avoir reçu trois faux billets de 1 000 dinars, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier le présumé coupable, a déclaré le commissaire principal Labidi.

Le présumé coupable, originaire de la wilaya d'El Tarf, a été appréhendé en possession de quatre faux billets de banque et du matériel servant à la falsification de billets de banque, a également souligné l'officier de police.

Une procédure a été engagée contre le mis en cause qui a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan pour «trafic de faux billets» qui a ordonné son placement sous mandat de dépôt, a indiqué la même source sécuritaire.

**F. T.**

### Journée nationale des personnes handicapées

## Un groupe d'enfants en visite au siège du Commandement des Forces navales

**LE COMMANDEMENT** des Forces navales a organisé samedi dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars) une visite au siège du Commandement sis à l'Amirauté au profit d'un groupe d'enfants aux besoins spécifiques, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «En application des instructions du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant le renforcement du lien Armée-Peuple, et en application des instructions du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, le général-major Saïd Chanegriha, le Commandement des Forces navales a organisé une visite à son siège à l'Amirauté au profit

d'un groupe d'enfants aux besoins spécifiques à l'occasion de leur journée nationale, célébrée le 14 mars de chaque année», précise la même source. Organisée à la demande de cette frange de la société, cette visite a permis à ces enfants de réaliser leurs rêves en s'enquérant de près de la composante et des différentes unités des Forces navales, a indiqué la même source, relevant qu'une visite vers différents monuments historiques en sus d'une balade à l'intérieur du Port d'Alger à bord d'un remorqueur de haute mer «El Moundjid 701», ont été également au programme de cette visite. Des cadeaux symboliques ont été distribués à ces enfants de la part du Commandement des Forces navales. **R. B.**

## Les pensions des retraités seront revalorisées



Loumis

Djalou@hotmail.com

### Pénétrante autoroutière de Béjaïa

## Des stations-service opérationnelles cet été

- Plusieurs stations-services seront réalisées le long du parcours de la pénétrante autoroutière Ahnif-Béjaïa sur 100 km dont la mise en service devrait intervenir à la fin de l'année en cours, selon les prévisions annoncées il y a un mois.

Par Hocine Cherfa

**C**elles-ci devraient être réalisées selon les normes internationales, a-t-on souligné et devraient être opérationnelles dès l'été prochain. Des études sont en cours de réalisation, ajoute-t-on. Cependant, des travaux de réalisation de stations-services Naftal provisoires seront, incessamment, réalisées, notamment au niveau du premier tronçon autoroutier Ahnif-Béjaïa. S'agissant des nouvelles stations, «celles-ci seront mises en exploitation avant le début de la saison estivale et seront

dotées de toutes les commodités nécessaires pour le confort des usagers», annonce la cellule de communication de la wilaya qui a repris une déclaration de Mustapha Nouri, directeur général de la branche commercialisation de Naftal qui répondait à la demande faite par le wali afin de répondre au souci des usagers de la pénétrante autoroutière Béjaïa-Ahif. Dans le même sillage, des travaux seront menés en vue de rénover la station-service de Bir-Slam. «Il s'agit de garantir un meilleur confort et une meilleure sécurité aux automobilistes», souligne-t-on. Et de souli-

gner : «Toutes les mesures sont prises dans ce sens afin d'éviter tout désagrément pour les automobilistes». Et pour pallier celle-ci, une station-service sera installée à proximité en remplacement de celle de Bir Slam. Ceci alors que des stations-services privées seront accompagnées afin d'offrir de meilleures prestations aux usagers. Elles seront dotées des équipements GPLC (gaz liquéfié) pour satisfaire la demande des automobilistes en carburant.

**H. C.**

### Batna

## Un mort et sept blessés dans un accident de la route à Tazoult

**U**ne personne a trouvé la mort et sept autres ont été blessés dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale (RN) 31, dans la daïra de Tazoult (wilaya de Batna), a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile. Une collision entre deux véhicules touristiques a causé vendredi soir le décès d'un jeune homme de 34 ans et des blessures de divers degrés à sept autres personnes âgées entre 18 mois et 46 ans, a précisé la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. L'ensemble des blessés a été secouru sur place par des médecins de la Protection civile avant leur évacuation au service des urgences médicales du Centre hospitalo-universitaire (CHU), sis au chef-lieu de wilaya, a ajouté la même source. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité territorialement compé-

tents, afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

### Accidents de la route/ 9 morts et 22 blessés ces dernières 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 22 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi par les services de la Protection civile. Par ailleurs, deux personnes qui ont inhalé du monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile, sont décédées dans la commune de Souk Ahras, note la même source. En revanche, 14 autres personnes incommodes par le même gaz toxique émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains ont pu être sau-

vées par les secours de la Protection civile qui leur ont prodigué les soins de première urgence dans les wilayas de Souk Ahras, Médéa, Sétif, Constantine, Djelfa et Naâma. Les unités de la Protection civile sont également intervenues pour procéder à l'extinction de 10 incendies urbains et divers, à travers les wilayas de Boumerdès, Blida, Tiaret, Médéa, Bordj Bou Arreridj, Annaba, Tamanrasset et Tindouf. Une personne a été atteinte de brûlures de deuxième degré dans un incendie qui s'est déclaré dans un appartement sis au lieu-dit Hai Boukantas, dans la commune et daïra d'Annaba, alors que deux autres personnes ont été sujettes à des gênes respiratoires dans un sinistre survenu dans une habitation sise au lieu-dit Hai El Salaka, dans la commune et daïra de Tindouf.

**Tahir D.**